

Formation professionnelle

PRATIQUE DU CONSEIL PATRIMONIAL
La découverte du client au travers de l'audit de sa
situation fiscale

Approche méthodologique

La société FAC JD propose une formation de 7 HEURES
Formation éligible pour les professionnels de l'immobilier

à **LILLE** le 12 OCTOBRE 2017 de 9h00 à 17h30
à **PARIS** le 13 OCTOBRE 2017 de 9h00 à 17h30
à **RENNES** le 17 OCTOBRE 2017 de 9h00 à 17h30



Animation

CEDRIC NOSMAS



PRATIQUE DU CONSEIL PATRIMONIAL

La découverte du client au travers de l'audit de sa situation fiscale

Approche méthodologique

Durée

1 jour (7 heures)
9h00 - 12h30 / 14h00 --17h30

Lieu de la formation =

LILLE 12 OCTOBRE 2017
PARIS 13 OCTOBRE 2017
RENNES 17 OCTOBRE 2017

Public concerné =

CGPI ;
CGP de banque et compagnie d'assurance ;
Notaires ;
Experts comptables ;
Avocats

Objectifs de la formation =

Approfondissement et actualisation des connaissances - Perfectionnement ;
Savoir mettre en pratique les connaissances techniques;

Modalités administratives et financières :

Le prix de la formation est de 360 € (Trois cent cinquante euros HT), TVA à 20% en plus, soit 432 € TTC.

Ce prix comprend, la participation aux formations, la remise d'une documentation technique, les pauses.

Ce prix ne comprend pas les frais de restauration et d'hébergement.

Le prix est à régler lors de l'inscription.

Une facture valant convention simplifiée de formation et une attestation de présence sera remise aux participants.

PRATIQUE DU CONSEIL PATRIMONIAL

La découverte du client au travers de l'audit de sa situation fiscale

Approche méthodologique

La découverte du client est une source d'opportunité pour le développement de l'activité patrimoniale.

Nous vous proposons une formation véritablement opérationnelle qui a pour but de proposer une méthodologie applicable en rendez-vous avec un client. L'objectif étant d'être *hyper réactif* afin de pouvoir proposer à ce dernier une analyse pertinente :

- de sa situation fiscale relative à son **patrimoine privé** ;
- de sa situation fiscale relative à son **patrimoine professionnel**.

L'objectif est de pouvoir réaliser un bilan rapide des points positifs et des points faibles et de proposer des arbitrages et points de de sécurisation.

A Analyse du patrimoine privé à la lumière de l'exploitation des déclarations fiscales et de l'avis d'imposition



1. Analyse du niveau d'imposition du foyer fiscal (Tmi et seuils) et impact des revenus du patrimoine sur la fiscalité

- a Identification du revenu net global imposable
- b Détermination du quotient familial
- c Détermination de la tranche marginale d'imposition et du disponible avant les tranches inférieures et supérieures
- d Détermination rapide de l'impact de la fiscalité sur les revenus du patrimoine
- e Identification de la situation « maritale » du client
- f Identification d'enfants mineurs ou majeurs non rattachés : présence d'une pension alimentaire
- g Vérification de la pertinence du rattachement ou détachement d'un enfant majeur

2. Les revenus fonciers

- a Chiffrage du frottement fiscal des revenus fonciers positifs
- b Les points d'alerte en cas de revenus fonciers nuls (existence de déficits fonciers en report)
- c Les points d'alerte en cas de déficit foncier imputé sur le revenu global
- d Analyse rapide de l'impact d'un OBO immobilier via une SCI IR ou IS

3. Les plus-values de valeurs mobilières

- a Chiffrage du frottement fiscal des revenus
- b Impact des stratégies alternatives à la détention de valeurs mobilières
- c PEA
- d Assurance-vie, contrat de capitalisation

4. Charges déductibles (CSG, cotisations retraite)

- a Comprendre et maîtriser le principe de la CSG déductible
- b Mesurer le disponible épargne retraite PERP et Madelin

5. Réduction, crédit d'impôt et plafonnement

- a Mesurer l'impact de la défiscalisation actuelle
- b Mesurer le disponible de défiscalisation complémentaire au vu du plafonnement global des niches fiscales

6. Revenu fiscal de référence et CEHR

- a Modalités de détermination du revenu fiscal de référence
- b Calcul de la CEHR et utilisation de la « méthode du quotient »

7. Le calcul rapide et approximatif du plafonnement de l'ISF

- a Les impôts pris en compte
- b Les revenus pris en compte

B Analyse du patrimoine professionnel au travers de la liasse fiscale et des documents juridiques (Statuts, PV d'assemblée...)



1. Identifier les points clefs de la liasse fiscale

- a. Analyse de la forme de la société
- b. Composition du capital social
- c. Composition des immobilisations (présence d'un fonds commercial, des participations financières, d'immobilier)
- d. Composition de l'actif circulant (trésorerie importante)
- e. Composition des capitaux propres (capital social et son évolution, réserves importantes)
- f. Composition des dettes (prêts pro et assurance décès, comptes courants d'associés)

2. Analyse opérationnelle

- a. Etre en capacité d'identifier l'historique de la société
 - reprise d'une activité existante
 - évolution du capital social (incorporations de réserves ou de CCA)
 - identifier la présence de plus-values en report ou en sursis
- b. Etre en capacité de souligner les points de vigilance dans les statuts
 - gestion du démembrement
 - gestion de l'objet social
 - gestion des agréments
 - gestion de la gérance
- c. Etre en capacité d'analyser la rentabilité de la société et de faire une évaluation rapide
 - comprendre les soldes intermédiaires de gestion
 - mesurer l'impact des charges sur la rentabilité de la société
 - donner une estimation rapide de la société
- d. Etre en capacité de faire une première analyse de la rémunération du dirigeant
 - identifier le statut social du dirigeant (TS ou TNS)
 - identifier l'impact de la rémunération sur la rentabilité de l'entreprise
 - identifier les possibilités d'arbitrage entre rémunération et dividende
 - identifier la situation et l'optimisation de la protection sociale du dirigeant (santé, prévoyance, retraite)
- e. Etre en capacité de vérifier l'exonération d'ISF de l'outil professionnel
- f. Etre en capacité de trouver des solutions de cash out
- g. Etre en capacité de mesurer le coût d'une cession

PRATIQUE DU CONSEIL PATRIMONIAL
La découverte du client au travers de l'audit de sa situation fiscale

Approche méthodologique

BULLETIN D'INSCRIPTION

À retourner à
FAC Jacques DUHEM
38 rue du Maréchal Fayolle 63500 ISSOIRE

Participant

NOM	
Prénom	
Téléphone	
Adresse électronique	

Participera à la formation "DECOUVERTE DU CLIENT" qui aura lieu

- à **PARIS** le 13 OCTOBRE 2017 à **LILLE** le 12 OCTOBRE 2017
 à **RENNES** le 17 OCTOBRE 2017

Facturation

Entreprise/Société	
SIRET	
Adresse	
CP - VILLE	

Montant

Prix unitaire HT	TVA (20%)	Prix unitaire TTC
360 €	72 €	432 €

Règlement

- Chèque Virement sur le compte*

* BNP PARIBAS RIB 30004 00147 00010079003 08 / IBAN FR76 3000 4001 4700 0100 7900 308

ATTENTION : L'inscription ne sera validée qu'à réception du règlement, une confirmation vous sera alors adressée par mail.

PRATIQUE DU CONSEIL PATRIMONIAL
La découverte du client au travers de l'audit de sa situation fiscale

Approche méthodologique

LIEUX DE
FORMATION

PARIS



Gares :

Gare de Lyon
Gare d'Austerlitz

RER :

Lignes A et D

Métro :

Ligne 1 station Gare de Lyon (sortie 1 –
Boulevard Diderot)
Ligne 14 station Gare de Lyon (Sortie 13
– Rue Van Gogh)

Bus : 20 / 54 / 57 / 61 / 63 / 65 / 87 / 91

Parkings :

Lyon-Diderot : 198 Rue de Bercy
Effia : 2 rue traversière



LILLE

HOTEL NOVOTEL LILLE LESQUIN



RENNES

HOTEL MERCURE CENTRE GARE 1 RUE DU CAPITAINE MAIGNAN RENNES

L'hôtel est situé en centre-ville, quartier du Colombier, face au "LIBERTE", à 2 pas de la gare TGV

